

F15 ENTREtenir OU RECREER DES LINEAIRES DE FRÊNES TETARDS

Espèces concernées :

Rosalie des Alpes *(1087*), Vison d'Europe*(1356*), Loutre d'Europe (1355)



Enjeux :

Offrir les conditions écologiques favorables au maintien d'espèces telles que la Rosalie des Alpes.

Contribuer à compléter le rôle écologique et fonctionnel joué par les haies, et diversifier les écosystèmes disponibles pour la faune et la flore à l'échelle de la vallée.

Encourager l'entretien et la création de frênes têtards.

ENGAGEMENTS :

Je m'engage à :

❖ Entretien de frênes têtards

1. Réaliser les **émondages avec une périodicité d'environ 10 ans**, et dans tous les cas jamais supérieur à 15 ans (l'émondage de branches devenues trop grosses risque d'entraîner la mort de l'arbre).

Point de contrôle : contrôle de la périodicité des émondages pour la parcelle concernée par la charte.

2. Réaliser les émondages **en hiver** (octobre à février)

Point de contrôle : absence d'émondages en dehors de la période allant d'octobre à février.

3. Couper les branches proprement au ras de la tête, sans laisser de **chicot ni enlever des morceaux de la tête**.

Point de contrôle : contrôle sur place d'une coupe propre. (cf. schéma ci-joint)

4. Conserver les **vieux têtards sénescents (creux...)** jusqu'à leur mort naturelle complète sauf risque de sécurité.

Point de contrôle : contrôle du maintien des vieux têtards sénescents creux.

❖ Recréation de frênes têtards en vue de préparer la génération suivante

5. Choisir, pour les transformer en têtards, de jeunes frênes vigoureux de **8 à 15 cm de diamètre**.

Point de contrôle : absence de transformation de frênes en têtard dont le diamètre est < 8 à 15 cm.

6. Réaliser la première taille de conversion en têtard **en hiver** : couper l'arbre à la hauteur d'étêtage choisie (en général entre 1 et 2 m) par une coupe nette, légèrement en biseau.

Point de contrôle : contrôle de la période et de la coupe de l'étêtage.

7. Réaliser le 1er émondage lorsque le jeune têtard a **5 ans**.

Point de contrôle : contrôle du premier émondage après plantation.

RECOMMANDATIONS :

1. Privilégier les têtards en bord de cours d'eau : le traitement en têtard favorise le développement d'un système racinaire étalé et dense, propice au maintien des berges.
2. Anticiper le renouvellement des têtards pour les générations futures : au fur et à mesure du vieillissement, créer de nouveaux têtards.
3. Au printemps suivant le 1^{er} émondage d'un nouveau têtard, éliminer des rejets apparaissant trop bas sur le tronc par rapport à la future tête.

CREATION ET ENTRETIEN D'UN ARBRE TETARD

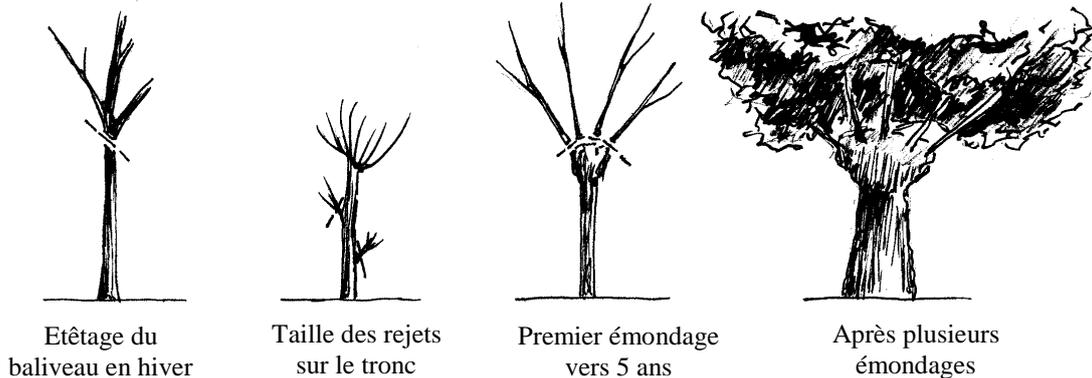
Dans nos campagnes, le rôle principal des têtards était de produire régulièrement du bois de chauffage. Aujourd'hui ce rôle régresse, mais l'entretien et le renouvellement de ces arbres peuvent être motivés par la conservation de l'authenticité des paysages locaux, leur rôle écologique, le maintien des berges...

Quels arbres ?

Il faut choisir des espèces traditionnellement utilisées, capables de supporter ce traitement : ce sont surtout **le frêne, les chênes et le saule blanc** mais on trouve également **l'érable champêtre et le charme**. Les ormes têtards, autrefois très nombreux, ont disparu suite à la maladie de la graphiose.

Création à partir d'un jeune arbre (Etêtage)

- Choisir un baliveau vigoureux au tronc bien formé de 8 à 15 cm de diamètre
- Se fixer la hauteur de l'étêtage : en général 2 m pour protéger les repousses des dégâts du bétail
- En hiver, couper l'arbre à la hauteur fixée. La coupe doit être bien nette et légèrement en biseau pour éviter que l'eau ne stagne sur sa surface
- Au printemps, des rejets apparaissent au niveau de la coupe. éliminer ceux qui se forment trop bas sur le tronc par rapport à la future tête



Emondage (ou bûchage)

C'est l'opération qui consiste à couper les branches sur la tête de l'arbre. Elle se fait toujours en hiver, c'est une récolte de bois. Le premier émondage a lieu vers 5 ans puis les suivants se font tous les 8 à 15 ans, selon les espèces et le type de sol. C'est un maximum car au-delà, les plaies sont trop importantes et la coupe épuise l'arbre. Les branches doivent être coupées proprement au ras de la tête. On ne laisse pas de chicot; on n'enlève pas non plus des morceaux de la tête.



Cas du chêne : pour les chênes âgés, certains pensent qu'il est préférable de conserver une branche en guise de tire-sève pour aider le redémarrage des pousses. Cette branche doit cependant être supprimée l'hiver suivant pour ne pas déséquilibrer et épuiser l'arbre.

Il faut savoir que les arbres traités en têtard deviennent moins vieux que ceux menés en haut-jet car les émondages sont "stressants" et des pourritures se développent facilement au niveau de la tête. Cependant, s'ils sont exploités correctement et régulièrement, ils deviendront de vénérables centenaires.